

**COMPTE RENDU**

**de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**

**du mercredi 18 juillet 2001 à 20 h 00**

| NOMBRE DES MEMBRES             |             |  |
|--------------------------------|-------------|--|
| Afférents au conseil municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération(1) |
| 15                             | 15          | 14                                     |

L'an deux mille un **et le mercredi 18 juillet à 20 h 00**, le conseil municipal de **BENY**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire,  
**M. Gilbert LAISSARD.**

(1) Sauf indication différente, après accord du conseil.

Date de la convocation : **10 juillet 2001**

Date d'affichage : **10 juillet 2001**

**Présents :** Gilbert LAISSARD, Georges RODET, Geneviève GUILLON, Yves FAVIER, Jean-François NALLET, Michèle DANANCIER, Ernest MARQUIS, Isabelle OVIQUE, Elie BERARD, Françoise BILLOUD, Jean-Claude GONOD, Joël CORNATON, Isabelle OVIQUE, Alexandre PROST

**Excusés :** Christophe HUMBERT et Georges LAURENT

**Absents :**

**Pouvoir :** Christophe HUMBERT donne pouvoir à Alexandre PROST

**Secrétaire :** Geneviève GUILLON

**COMPTES DE GESTION M14 ET M49**

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2000 par Monsieur DAUBORD, receveur.

**TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECOLE : Point sur l'avancement du dossier**

Monsieur RODET Georges, responsable des batiments informe qu'il a été nécessaire de refaire le dossier de subvention de la D.G.E en tenant compte des éléments exclus de l'assiette de calcul. Il propose qu'une demande de subvention soit faite auprès du conseil général et éventuellement à la caisse d'allocation familiale.

Le placard mural (bibliothèque) à l'étage sera conservé. (sauf impossibilité technique).

Sinon les dates du planning restent inchangées.

**NUMERISATION DU CADASTRE**

Le Maire informe le Conseil qu'il s'est rendu à la Mairie de COURMANGOUX accompagné de Jean-François et Christelle où le cadastre informatisé est opérationnel..

Le coût du logiciel s'élève à 8500 francs H.T. mais subventionné à 70 % par le syndicat d'électricité.

Une étude sera menée pour évaluer le coût des nouveaux matériels et logiciels à acquérir et prévoir un investissement supplémentaire.

## **BUDGET M49 ASSAINISSEMENT**

Des erreurs ont commises lors de l'établissement des titres de recettes :

Pour le branchement (2500 frs) : annulation de deux titres de recette et réémission d'un nouveau.

Pour la participation au réseau d'égout (10 000 frs) : annulation de quatre titres.

## **ENTRETIEN AVEC LES EMPLOYES COMMUNAUX**

Le Maire et les adjoints ont reçu en entretien individuel les employés communaux pour faire le point sur le poste de travail de chacun.

## **RENOUVELLEMENT CONTRATS**

Les contrats de travail établis pour une durée de un an de Mesdames :

- ROBIN Michelle en qualité d'ATSEM,
- BOUVARD Martine en qualité d'employé d'animation garderie

arrivent à terme au 31 août.

Le Conseil décide de les renouveler à compter du 1er septembre 2001 dans les mêmes conditions.

## **CONTRAT DE RIVIERE SEILLE**

Jean-François NALLET donne le compte rendu de la réunion du 27/06/2001 et fait part de l'inscription de la Commune au programme d'étude des dossiers de subvention pour l'extension du réseau d'assainissement collectif.

## **TRANSPORTS SCOLAIRES**

Une demande a été faite au conseil général concernant un nouveau point d'arrêt pour le ramassage des enfants SUBTIL aux Blancs Pivet.

## **INFORMATION SUR LA MARPA**

Une réunion d'information a eu lieu à Bény le 10 juillet dernier à destination des membres du CCAS et des responsables des Clubs de Retraités des quatre communes concernées par le projet de MARPA : SAINT ETIENNE DU BOIS, COURMANGOUX, VILLEMOTIER et BENY, animée par le Président de l'Association de gestion Monsieur Marcel PEPIN.

Un dossier consultable en Mairie reprend l'historique du projet depuis les enquêtes de besoin en 1999 jusqu'au planning prévisionnel (ouverture prévue en 2003).

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **SUBVENTION AU PROFIT DE LA FNACA :**

Monsieur le Maire indique que la FNACA a réglé des factures que la Commune aurait du payer. Afin de les rembourser, une subvention leur est attribuée pour le montant des factures. Le conseil municipal décide du virement de crédits pour la somme de 865 francs (soit moins en dépenses imprévues de fonctionnement et plus pour le compte subvention)

## **SUBVENTION AU PROFIT DE LA ROUTE DE LA BRESSE**

Monsieur le Maire fait part que la Commune a reçu la facture concernant la participation financière à la « route de la bresse » pour un montant de 1228.00 francs.

Ce montant n'était pas connu lors de l'élaboration du budget.

Le conseil municipal décide du virement de crédits pour la somme de 1228 francs (moins en dépenses imprévues de fonctionnement et plus pour le compte subvention)

## **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE COLIGNY**

Le Maire donne lecture du rapport annuel 2000 :

- indicateurs techniques (collecte, traitement),
- indicateurs financiers,
- bilan (en tonnes) des ordures ménagères et du tri sélectif.

Le rapport est approuvé, et il est consultable en Mairie.

## **COMITE DES FETES**

Geneviève GUILLON informe que l'élection du bureau aura lieu le 24 juillet 2001.

## **MUTUELLE FOURRAGE**

Elie BERARD informe que la mutuelle fourrage est dissoute, l'avoir sera redistribué aux associations de BENY.

## **OBJETS MOBILIERS CLASSES**

Le Maire informe du courrier de la préfecture en date du 4 juillet 2001 concernant l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés à l'Eglise SAINT-VINCENT soit le tableau Pièta et le Tabernacle gothique.

## **LUTTE CONTRE L'AMBROISIE**

Le Maire donne à chacun des conseillers une plaquette sur cette plante dont le pollen peut provoquer des troubles allergiques. Sa présence est principalement sur la région Rhône-Alpes.